

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

DU COMITÉ SYNDICAL

**SEANCE DU 22 mars 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 22 mars à dix-neuf heures, le Comité syndical dûment convoqué le 16 mars deux mille vingt-trois, s'est réuni en la salle du Conseil à Le Cellier, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Anne-Marie CORDIER.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 16

Nombre de délégués présents (titulaires et suppléants) : 16

Nombre de délégués participant au vote : 14

**Titulaires présents :**

Elus Couffé : Daniel PAGEAU, Frédéric DELANOUE  
Suzanne LELAURE,

Elus Le Cellier : Michaël DAVID,

Elues Ligné : Maurice PERRION Anne-Marie  
CORDIER, Stéphanie BÉRITAULT, Déborah SIDDI

Elus Mouzeil : Daniel GARNIER, Jacqueline LE  
TEXIER, Florence BEZIER, Damien LE BRESTEC

**Titulaire absent excusé :**

Elus Couffé : Roseline VALEAU, pouvoir à Cécile  
COTTINEAU

Elus Le Cellier : Philippe MOREL, Aurélia AUDRAIN  
pouvoir à Stéphanie HERBETTE, Cécile ORTHION

**Suppléants présents :**

Elus Couffé : Cécile COTTINEAU

Elus Ligné : Guillaume NIEL, Anita MENET

Elus Le Cellier :

Stéphanie HERBETTE

**Suppléants absents excusés :**

Elues Couffé : Eugénie MBILEMBI BOMODO, Sylvie  
FEILLARD, LE MOAL Sylvie

Elus Le Cellier : alicé BAUDEL, Alix ERMENEUX,  
Didier PICAT,

Elus LIGNE : Aurélie VASSAULT DUVAL, Mélanie  
BRIAULT

**Secrétaire de séance** : Stéphanie BÉRITAULT

**N°22.03.2023-03 AFFECTATION DU RESULTAT**

Après l'approbation du compte administratif 2022, la Présidente informe l'assemblée qu'il y a lieu de procéder à l'affectation du résultat conforme aux résultats des comptes de gestion du trésorier.

**Résultat de la section de fonctionnement à affecter :**

Résultat de l'exercice 2022 :	déficit	-64 727.53 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur :	excédent	166 710.62€
<b>Résultat comptable cumulé :</b>	<b>excédent</b>	<b>101 983. 09 €</b>

**Besoin réel de financement de la section d'investissement :**

Résultat de la section d'investissement de l'exercice	excédent	8 471 .33 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur	excédent :	28 945.43 €
<b>Résultat comptable cumulé :</b>	<b>excédent</b>	<b>37 416.76 €</b>
Dépenses d'investissement engagées non mandatées :		23 230 €
Excédent réel de financement		14 186.76 €

Le résultat d'investissement ne fait pas ressortir un besoin de financement.

Il n'est donc pas nécessaire d'affecter en investissement une partie du résultat de la section de fonctionnement.

**Transcription budgétaire de l'affectation du résultat :**

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : déficit reporté	R0002 : Excédent reporté <b>101 983.09 €</b>	D001 : solde d'exécution N-1	R001 : solde d'exécution N-1 : <b>37 416.76 €</b>  R1068 : excédent de fonctionnement capitalisé : <b>0</b>

**Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide :**

Suffrages exprimés :			
Voix pour : 14	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0

- D'approuver l'affectation du résultat tel que présentée dans le tableau ci-dessus exposé,

Pour extrait conforme aux registres  
 La Présidente,  
 Anne-Marie CORDIER



Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture le :